

LE PUBLICISTE.

Primedi 11 Nivôse, an VI.

(Dimanche 31 Décembre 1797).



Grande activité du cabinet de Pétersbourg. — Arrivée à Milan d'un carrosse attelé de huit chevaux blancs, envoyé par l'empereur à la citoyenne Buonaparte. — Détails de l'occupation par les Français de plusieurs communes de l'ancien évêché de Bâle. — Ordre donné aux émigrés de sortir de plusieurs cantons de la Suisse. — Lettre du ministre des relations extérieures à tous les agens diplomatiques et consulaires de la république.

R U S S I E.

De Pétersbourg, le 1^{er} décembre.

Le 17 novembre, on a célébré ici, avec la plus grande pompe, l'anniversaire de la mort de l'impératrice Catherine II.

Notre cabinet est, depuis quelque tems, dans la plus grande activité. On a remarqué qu'il a été expédié huit courriers dans une semaine; quatre sont partis en droiture pour Berlin & Vienne, & les autres ont été envoyés à Stockholm & à Copenhague; deux de ceux-ci se rendront à Londres par Hambourg.

I T A L I E.

De Ferrare, le 5 décembre.

La semaine passée, notre commissaire Baldrini enjoignit au cardinal-archevêque de renoncer à l'usage qui fait asseoir les prélats sur une espede de trône, & suivant lequel on leur porte la queue. L'archevêque a répondu que cet usage étant approuvé par l'église, & que la hiérarchie ecclésiastique étant admise par elle, il n'y avoit là rien de contraire à l'égalité démocratique.

De Milan, le 11 décembre.

Il arriva hier ici un superbe carrosse, avec huit chevaux blancs d'une grande beauté, que l'empereur envoie en cadeau à madame Buonaparte. (Les lettres de Vienne avoient dit que cette voiture étoit destinée pour la prise de possession, par l'archiduc Charles, des états de Venise).

A L L E M A G N E.

De Rastadt, le 18 décembre.

Les ministres français viennent de récuser les pleins-pouvoirs de la députation de l'Empire, comme étant insuffisans. Ils exigent des pleins-pouvoirs illimités & non circonscrits par l'intégrité de l'Empire; à défaut de quoi ils ne veulent entrer en aucune relation avec la députation. Cette dernière vient de s'adresser à ce sujet à la diète de l'Empire & au ministre plénipotentiaire de sa majesté impériale.

S U I S S E.

De Gmünes, près de Berne, le 19 décembre.

Par un traité fait en 1793, il avoit été convenu de céder à la France quelques communes de l'ancien évêché de Bâle, comprises dans la neutralité. Il avoit été convenu en même tems qu'on s'entendrait pour mettre les Français en possession de cette portion du territoire helvétique. Il y a huit à dix jours qu'un corps d'environ 500 hommes détaché de l'armée du général Saint-Cyr, s'est présenté

à l'entrée des villages cédés pour en prendre possession. Cette apparition inattendue a d'abord jetté l'alarme chez les Suisses. Le bailli du lieu, ayant rassemblé le plus de paysans armés qu'il a pu dans le moment, est venu au-devant de la troupe française & a demandé au commandant s'il venoit avec des intentions hostiles? L'officier français a répondu avec franchise & politesse que loin d'avoir de telles intentions, il avoit les ordres les plus positifs de son général, de respecter le territoire helvétique, & qu'il venoit seulement prendre possession des communes cédées par la Suisse à la république française. Le bailli a répondu que n'ayant à cet égard aucun ordre de son gouvernement, il demandoit le tems d'envoyer un courier à Berne pour recevoir des instructions sur ce qu'il avoit à faire. Le commandant français a trouvé la demande juste. Le courier a été expédié.

Dans le même tems, le conseil bernois avoit reçu officiellement l'avis de la mesure ordonnée par le gouvernement de France. Les premières inquiétudes qu'avoient excitées les avis prématurés donnés par une terreur panique ont été entièrement dissipés; il n'y a eu aucune difficulté à ce que les Français occupassent les parties du territoire comprises dans la convention de 93.

Cependant le gouvernement de Berne a cru devoir employer les mesures militaires auxquelles on a recours dans les momens du danger. Plusieurs régimens ont eu l'ordre de marcher vers les frontières qu'on a jugées menacées; on a envoyé dans les bailliages l'ordre de faire armer les contingens de toutes les communes, & de préparer les signaux qui, placés de hauteurs en hauteurs, donneroient, en cas de besoin, le signal d'alarme d'un bout de la Suisse à l'autre.

Alors, tous les hommes, depuis 16 ans jusqu'à 60, ayant toujours leurs armes & leur équipage de guerre tout prêts, se tiennent en état de marcher au premier ordre. Toutes ces démonstrations sont parfaitement superflues dans cette occasion; car aujourd'hui plus que précédemment, on est persuadé que le gouvernement de la république française est trop juste & trop généreux pour vouloir attaquer un peuple bon & paisible, qui n'a pas plus la volonté d'entrer en guerre, que le pouvoir de nuire à ses voisins lorsqu'il est en paix.

Le gouvernement de Berne a envoyé en même tems vers le commandant des troupes françaises, deux membres de l'état, chargés de se concerter avec lui en gardant les égards convenables, sur l'occupation des communes cédées & la démarcation du territoire. Un des commissaires est M. le conseiller Kirchberguer.

Les circonstances critiques où se trouve la Suisse, ont déterminé le sénat de Berne à nommer une commission composée de M. de Gingin, trésorier du pays de Vaud, de M. Sinsel, président de la commission des étrangers, & de M. de Graffenried, tous trois membres du conseil. Ils sont chargés de se rendre sur-le-champ à Lausanne & d'y faire convoquer toutes les communes du pays de Vaud, pour qu'elles aient à délibérer sur les plaintes qu'elles peuvent former contre l'administration du gouvernement, & les griefs dont elles demandent le redressement. Ce gouvernement n'ayant aucun moyen de force pour influer sur ces assemblées des communes, le résultat de leurs délibérations pourra faire connaître les véritables dispositions de la masse du peuple & le degré de son attachement au gouvernement du pays. Les communes de Suisse ont toutes des privilèges & des droits de juridiction municipale, dont elles sont d'autant plus jalouses, qu'elles ne jouissent pas des droits politiques qui tiennent à la participation aux pouvoirs du gouvernement; & par cette raison aussi le gouvernement respecte leurs privilèges; il n'a garde d'exciter contre lui des corporations légales, dont tous les membres sont armés, tandis qu'il ne l'est pas lui-même, & qu'il ne peut par conséquent déterminer à l'obéissance que par la confiance & le respect que lui méritent la douceur & l'équité de son administration.

Les commissaires sont partis de Berne hier lundi; ils seront ce soir à Lausanne. Cette mesure va produire un grand mouvement dans tout le pays. Ceux qui sollicitent une réforme dans la constitution, relativement au pays de Vaud, auront une occasion favorable pour faire valoir leurs opinions.

De Zurich, le 22 décembre.

Les cantons de Berne, de Lucerne & de Fribourg, délibérant sur la note du citoyen Bascher, relative aux émigrés & déportés, se sont conformés à ses fins. En conséquence, les émigrés français devront être sortis de ces cantons avant le 1^{er} janvier 1798.

Le canton de Soleure a pris la même détermination; mais il avoit d'abord excepté les sexagénaires. L'exception générale a été révoquée. Le conseil secret est d'ailleurs chargé de son exécution. La résolution prise a été, dès l'instant même, exécutée avec la plus grande sévérité.

Le canton de Schwitz n'a accordé que trois jours aux réfugiés français pour sortir de ses limites.

La diète qui n'avoit été indiquée que pour le 4 janvier, se rassemblera le 26 décembre.

Le canton de Bâle a ordonné aux émigrés de quitter son territoire en 24 heures. Il n'a point approuvé la proposition faite par celui de Zurich de convoquer une diète. La diète n'en aura pas moins lieu, la majorité des voix ayant été pour sa convocation. L'ouverture en est fixée au 26 de ce mois.

On a mis à Bâle les scellés au dom Hok, maison appartenante au chapitre & à l'évêque de Bâle.

On dit que M. Ochs, avant de partir pour Paris, a laissé à ses amis un plan de nouvelle constitution pour le canton, les chargeant de la présenter à l'adoption des conseils, lorsque les circonstances leur paroîtroient favorables.

La division de l'armée française, commandée par le général Saint-Cy, est entrée, le 17 décembre, dans la ville de Bienne, & en a pris possession au nom de la république française. L'arbre de la liberté y a été planté.

Le collège de Bellelay a aussi été occupé par les troupes françaises; cinq des prémontrés qui étoient professeurs, ont été arrêtés, & une soixantaine d'enfans d'émigrés qui y étoient en pension, ont été conduits en France. Le territoire bernois a été scrupuleusement respecté par les Français.

Cependant le canton de Berne a sur-le-champ requis 14 mille hommes pour garder sa frontière, & a ordonné à tous les citoyens de 15 à 40 ans de se tenir prêts à marcher au premier appel. Deux députés de Bienne se sont rendus à Zurich; deux représentans de Zurich se sont rendus à Berne.

Lorsqu'il a été question à Berne d'exiger des citoyens armés le serment accoutumé, tous les habitans de la ville ont demandé à y être admis. Un principal citoyen d'un district du voisinage, ayant seul témoigné quelque mécontentement, le gouvernement s'est rapporté de sa conduite à son égard, à ses concitoyens qui l'ont unanimement condamné, & l'ont traduit devant les magistrats de Berne. Le gouvernement bernois a député M. Haller auprès du citoyen Bascher. Il est arrivé à Bâle le 18 décembre; il en a reçu des explications très-rassurantes.

Le 14 décembre, on a transporté 6 canons venant de Hambourg autour de la ville de Francfort. Ils ont suivi la chaussée par Mayence. Arrivés à une des portes, les soldats formant l'escorte ont demandé si les Français n'étoient pas dans la ville? Cette demande, qui fut rapportée aussi-tôt, causa une frayeur horrible. La duchesse de Cumberland, M. de Crawford, l'électeur de Cologne & autres personnages se disposoient à partir. L'électeur a dépêché des couriers à Rastadt & à Vienne; mais sur ces couriers il a reçu une lettre de la propre main de l'empereur, son neveu, qui lui assure que tout ira bien, & qu'il sera content de lui.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 24 décembre.

Des lettres de Lisbonne annoncent que la reine de Portugal vient d'expédier des diamans pour la valeur de 385 mille liv. sterl. Ces mêmes lettres insinuoient d'abord que ces diamans étoient envoyés à Paris, mais nous avons la certitude qu'ils sont destinés pour Amsterdam, où ils doivent servir de gages à un emprunt.

Les fonds consolidés étoient le 20 à 49 $\frac{1}{2}$.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

D'Angers, le 4 nivôse.

Voici les noms des personnes qui ont été arrêtées le 10 du mois dernier: Scépeaux, d'Aulichamp, Demanne, Laplesse, la dame Tarpin & son aïeul, Martel, ci-devant nobles; Lacroix, ex-cure de Becon; Huard (de Coudé), médecin; Breger & Martin Painé (de la Pommerais).

De Paris, le 10 nivôse.

M. d'Aranjo qui avoit signé, au nom de la cour de Lisbonne, la paix d'abord conclue entre la république française & le Portugal, a reçu, il y a trois jours, un mandat d'amener du ministère de la police. Les scellés ont été mis sur ses papiers. Il a été donné à la police les éclaircissemens qu'on lui demandoit, & a été ensuite reconduit chez lui avec un garde.

On dit hier au soir qu'il avoit été conduit au Temple. On ignore jusqu'ici les motifs de cette mesure: cependant on parle d'argent donné ou promis, lors de la paix avec le Portugal.

— La citoyenne Buonaparte est arrivée ; elle a été arrêtée en route par les fêtes nombreuses dont plusieurs communes ont embelli son passage. Elle a reçu un brillant accueil à son passage dans Lyon.

— Le gouvernement fait rentrer les frégates & les bâtimens qu'il avoit accordés aux armateurs.

Buonaparte est livré tout entier aux préparatifs de l'expédition d'Angleterre, il est presque toujours enfermé.

On lui demandoit dernièrement comment il avoit pu consentir à conclure la paix à des conditions aussi avantageuses pour l'empereur. « Je jolis au vingt-un, dit-il ; j'avois vingt dans ma main, je m'y suis tenu ».

— Buonaparte a adressé, le lendemain de sa nomination à l'institut, la lettre suivante au citoyen Camus, président :

« Citoyen président, le suffrage des hommes distingués qui composent l'institut, m'honore. Je sens bien qu'avant d'être leur égal, je serai long-tems leur écolier. S'il étoit une manière plus expressive de leur faire connoître l'estime que j'ai pour eux, je m'en servirois.

» Les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucun regret, sont celles que l'on fait sur l'ignorance. L'occupation de plus honorable, comme la plus utile pour les nations, c'est de contribuer à l'extension des idées humaines. La vraie puissance de la république française doit consister désormais à ne pas permettre qu'il existe une seule idée nouvelle, qu'elle ne lui appartienne ».

Signé, BUONAPARTE.

— On écrit de Bonn, que quelques états prussiens sont compris dans la division que le commissaire Rudler a faite des pays situés à la rive gauche du Rhin ; ils sont divisés provisoirement en six départemens ; savoir, de la Roër, de l'Esse, de Rhin & Moselle, de Rhin & Nahe, de Sarre & Moselle & du Mont-Tonnerre.

— On apprend de Rennes l'arrestation de quinze nouveaux individus sur différens points du département d'Ille & Vilaine.

— On assure que les ordres sont expédiés au général Debelle d'enfoncer les portes de Mayence à coups de canons, en cas que les troupes de l'Empire refusent de nous les ouvrir, à la première sommation.

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Le ministre des relations extérieures à tous les agens diplomatiques et consulaires de la république française.

« Citoyens, vous êtes placés dans des circonstances nouvelles ; vos sentimens républicains & vos efforts patriotiques doivent prendre un essor nouveau.

Des puissances coalisées contre la liberté française, l'Angleterre est la seule qui nous reste à combattre. C'est notre éternelle ennemie. Une grande expédition se prépare contre elle. Le vœu national presse cet armement. Il faut que tous les employés, tous les fonctionnaires secondent, en ce point, les vues du directoire ; il faut que toutes les parties de la république française fassent, en ce moment, la guerre à l'Angleterre.

Dans ce mouvement général, vous ne pouvez ni ne devez demeurer inactifs ; vous devez, au contraire, prendre une part notable au succès de cette entreprise. Vous savez que, depuis long-tems, l'arme diplomatique, terrible dans les mains du ministre anglais, languit éteinte dans les nôtres. Le directoire exécutif veut rendre à

ce département son lustre & sa vigueur : la paix de Campo-Formio doit en être l'époque. Le congrès de Rastadt doit y mettre le sceau ; vous devez tous y concourir.

A présent, citoyens, chacun de vous, sans doute, se forme une idée juste de la grandeur & de la force de la république française. L'étranger sait assez, & il est inutile de vous rappeler à vous même, que vous représentez le premier peuple de l'Europe, une nation composée de 30 millions d'hommes, & à qui, sur le continent, rien n'a pu résister.

Comment donc l'Angleterre, puissance inférieure en moyens & en forces, même au tems de la monarchie, a-t-elle depuis plus d'un siècle, contrarié en tout, & même humilié la France ? Sa position insulaire, & l'idée de la liberté dont elle se vantoit, n'ont pas seules contribué à cet étonnant résultat. Il a été sur-tout, l'effet du système diplomatique suivi par l'Angleterre ; mais cette force même est factice chez elle comme tout son pouvoir. Il est aisé de s'en convaincre, pour peu qu'on veuille suivre l'histoire des anglais depuis qu'ils se sont immiscés dans les affaires de l'Europe.

Ce fut leur protecteur Cromwel qui, le premier, donna le ton à leur diplomatie : appellé à son aide la plume vigoureuse & ci-devant républicaine du célèbre Milton, Cromwel osa parler à tous les cabinets ce langage hautain, que, depuis cette époque, le ministre de Saint-James a toujours soutenu, & qui, n'étant dans l'origine, que l'insolente morgue d'un trop heureux usurpateur, ne parut être, dans la suite, que l'accent énergique & fier d'un peuple qui se disoit libre. Engagés dans les guerres dont la longue série commença & finit le regne de Louis XIV, les gouvernemens de l'Europe crurent extrêmement puissans ceux qui s'annonçoient comme tels. Ils se laisserent étonner, & cédèrent sans examen, aux prétentions d'une cour qui exigeoit avec menaces. Bientôt après, la France, livrée sous un prince apathique, à des ministres corrompus ; affoiblie à-la-fois par des victoires inutiles & par des alliances contraires à ses intérêts, réduite à la plus déplorable impossibilité, la France se vit dégradée au point de trembler elle-même devant le prétendu géme du cabinet de Londres. Forte de cette illusion, bien plus que d'un pouvoir réel, l'Angleterre, à la fin de chaque grande guerre, a figuré avec éclat, dans les pacifications de Nimègue, Ry-wick, Utrecht, Aix-la-Chapelle, au traité de Paris, aux conférences de Pilnitz, & dans les crises subséquentes de notre révolution.

C'est ce prestige, citoyens, qu'il s'agit de détruire. C'est ce colosse au pied d'argile qu'il faut aujourd'hui renverser.

Il faut donc, citoyens, que de votre côté, vous attaquiez avec courage la puissance de l'Angleterre, dans sa force fédérative ; tandis que du leur, nos armées, s'élançant sur son territoire, dévoileront aux yeux des gouvernemens de l'Europe auxquels sa jactance en impose, le vrai secret de sa faiblesse.

Voici qu'elle est, dans cette vue, la marche que vous devez suivre :

Mettez votre conduite en opposition directe avec celle des envoyés du cabinet de Londres ; attachez-vous à cette règle, qui ne sauroit vous égarer. La cause qu'ils défendent est celle de la tyrannie, de l'avidité mercantile, d'un machiavélisme honteux & criminel. Toutes leurs actions, toutes leurs vues portent l'empreinte nécessaire de leur vicieuse origine. A quoi tient-il que l'Angleterre

n'ait imité Carthage, qui, pour rendre plus dépendans les peuples qui l'environnoient, par un excès d'ambition qui dégradait l'humanité, défendit à ces peuples, sous peine de la vie, de semer, de planter, de cultiver, de trafiquer, ou de faire rien de semblable; défense dont le souvenir excite l'exécration. N'est-ce pas là le but auquel tend indirectement le despotisme maritime de la Grande-Bretagne? Ne prétend-elle pas s'arroger exclusivement le commerce du monde entier? Et quel cabinet de l'Europe seroit assez aveugle pour ne pas sentir l'intérêt de toutes les puissances à combattre & à extirper un si horrible monopole, & à reléguer dans leur isle ces prétendus despotes, qui ne devoient pas se mêler des affaires du continent?

Quant à vous, citoyens, la cause que vous défendez est celle de la liberté, de la philanthropie, de la gloire & de la vertu. L'éclat d'une si belle cause doit rejaillir sur vous & sur vos actions. La France a combattu sur terre pour son indépendance & ses limites naturelles; elle va combattre sur mer, non pas pour elle seule, mais pour affranchir l'Océan, & pour émanciper tous les peuples qui sont également victimes de l'avidité des Anglais. On compare Londres à Carthage: on pourroit comparer plutôt les Français avec les Romains; mais Rome ignora trop le commerce & les arts. Rome ne songea qu'à la gloire de conquérir le monde; elle fit la guerre à Carthage comme à un empire rival, non comme peuple commerçant.

Que la république française a des motifs plus respectables! Ce n'est pas seulement les injures de plusieurs siècles qu'elle veut venger aujourd'hui sur le gouvernement anglais; c'est pour l'intérêt de l'Europe & de l'humanité entière, qu'elle veut rétablir la liberté des mers. L'histoire n'offre rien qu'on puisse mettre en parallèle; & sous ce point de vue, les hommes de tous les pays doivent former des vœux pour l'heureux succès de nos armes.

Répondez, citoyens, répondez dignement à votre auguste mission! Que la plume & la voix des négociateurs français, secondent le courage & l'épée de nos défenseurs!

Plus les agens de l'Angleterre seront impérieux, fourbes & remans, plus vous devez montrer de droiture, de loyauté, de cette modération qui, bien plus que la morgue, est le trait caractéristique de la véritable puissance.

Épiez toutes leurs démarches; empêchez qu'ils ne puissent ourdir contre la république quelque nouvelle trame; qu'ils vous trouvent par-tout & sans cesse sur leur chemin. Suivez-les sans relâche au sein même des cabinets. Sachez les aborder dans leurs derniers retranchemens. Soyez ardens à découvrir, & soigneux de déconcerter les menées souterraines, les calomnies & les intrigues, les séductions perfides & les projets affreux que veut en vain cacher leur agence secrète. Celle-ci se trouve par-tout chez nos ennemis découverts, chez nos alliés affidés, en Italie & en Espagne, dans la république batave, peut-être encore plus qu'ailleurs dans le sein même de la France. Ne cessez point de réagir contre leur influence, non par des petites chicanes & des ruses minutieuses, mais par des représentations sages & raisonnées; vous serez écoutés; le directoire exécutif saura vous appuyer. C'est à vous qu'il s'écra de faire entendre quelquefois aux ministres des cours le langage républicain dans sa mâle fierté, mais sans prodiguer ce moyen qui doit être toujours frappant & décisif. Tenez-moi sur-tout au

courant de tout ce que machino le génie infernal du cabinet de Londres. Il faut que le gouvernement soit averti de tout, qu'il le soit de tous les côtés, & qu'il le soit à tems. Vos renseignemens respectifs dépouillés jour par jour, comparés avec soin, seront mis sous les yeux du directoire exécutif, & vous ne voudrez pas qu'il apprenne d'ailleurs, ce qu'il doit voir d'abord & savoir par vous-même.

En ce qui vous concerne personnellement, citoyens, sachez vous faire aimer, estimer, respecter. Ne heurtez point les mœurs, les usages, les préjugés des pays où vous êtes; mais, en gardant les convenances, conservez aussi les usages & les mœurs des républicains. Aux démonstrations d'une étiquette vague, substituez l'aménité, la politesse franche, qui part d'une âme vertueuse & du sentiment de grandeur que la liberté donne. Gardez-vous sur-tout d'un défaut trop commun de nos jours, je parle de cette énergie irascible & bruyante, qui, dans un diplomate, ne sera jamais regardée comme une heureuse qualité. Mesurez toutes vos démarches, et n'oubliez jamais que *fougue n'est pas force*.

Je vous propose, citoyens, de vous communiquer plus régulièrement & plus fréquemment que jamais, les vues & les idées que me suggérera votre correspondance. Redoublez donc d'exactitude. L'objet de cette circulaire est sur-tout de former, entre tous les agens de la diplomatie française, une ligue active & zélée contre le dernier ennemi que la république ait à vaincre, & de remplir ainsi les vues du directoire. Faire bien connoître par-tout combien le cabinet anglais mérite peu de confiance: tel est, en ce moment, votre principal but. Écrivez-vous, citoyens, dans cet objet de vos travaux. Vous trouverez, sans doute, bien des difficultés qu'il faudra surmonter. Ne vous rebutez point. Pour vous applanir les obstacles, comptez sur l'armée d'Angleterre. La patrie a les yeux ouverts sur vous. En vous conformant à l'esprit de cette circulaire, vous trouverez un sûr appui dans l'union & la sagesse du directoire exécutif, & dans la bienveillance du ministre qui vous écrit par ordre exprès du directoire. Salut & fraternité.

Signé, TALEYRAND.

AVIS IMPORTANT A NOS ABONNÉS.

Nos souscripteurs auront peut-être été étonnés de recevoir, ces jours derniers, notre feuille sous des titres différens. Nous croyons devoir les avertir que cette variation a tenu à quelques difficultés & à des circonstances momentanées qui (nous osons l'espérer) ne se reproduiront plus. Ils ont vu, au reste, avec quelle exactitude nous tenions nos engagements, en leur envoyant une autre feuille les jours où la nôtre n'a pu paroître. Ils peuvent compter toujours sur la même fidélité & sur la même exactitude dans le service.

Le prix de la souscription est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, & 45 liv. pour un an. Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du *PUBLICISTE*, rue des Moineaux, n^o. 423, butte des Moulins.

Les souscripteurs sont priés de se conformer très-exactement à l'adresse ci-dessus.

A. FRANÇOIS, rédact.
SUPPLÉMENT n^o. IV.